

L'édito

Ariane Dayer
Rédactrice
en chef



Ma télé à moi

La seule chose qui change vraiment dans une église, c'est le curé. Le reste est immuable, liturgie, gestes et mission. Pour marquer le renouvellement de sa grand-messe de l'info, la Télévision romande va introduire un nouveau visage en semaine, celui du talentueux journaliste Philippe Revaz. Ça n'a l'air de rien, ce sera beaucoup. Bien plus qu'une simple décision d'entreprise en ressources humaines. Parce que la télévision n'est pas un média anodin. Elle entre dans votre salon, elle entre dans vos yeux, elle entre dans vos ventres. Les visages qui la portent finissent par nous accompagner intimement.

C'est la force de l'image. Et la puissance d'une marque aussi. Qui est à nouveau attestée, cette année, par les psychodrames multiples entourant toutes les tentatives de réforme de la RTS. Filmer une émission radio? Déplacer un studio? Regrouper les forces? Enregistrer ailleurs? Enfer et damnation, vous n'y songez pas. L'indignation des journalistes, qui menacent de se tailler les veines avec la touillette à café s'ils doivent prendre le train pour aller travailler, n'est encore rien à côté du débat déclenché chez les parlementaires. Les oppositions pleuvent, créant des discussions presque aussi enflammées que lors de la campagne pour la votation «No Billag».

Une émotion pas forcément proportionnelle aux chiffres d'audience. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici, pas de raison mais de cœur. D'appartenance même. Pour le politicien comme pour le téléspectateur anonyme, toucher à la TV, c'est toucher à ma TV, ma TV à moi, à quelque chose qui m'appartient. Pas seulement parce que la redevance est obligatoire mais parce que, dans un pays bâti sur la volonté d'accorder de la place aux minorités, l'effet miroir, le besoin de se voir exister, est décuplé.

Ce champ de tension rendra la réforme du journal télévisé du 26 août d'autant plus intéressante. La RTS devra synthétiser l'identité romande actuelle. Un beau défi. Et qu'on ne vienne pas dire qu'il est ringard de regarder le «19h30» en direct, que la modernité consiste à le consommer en petits morceaux sur son natel. Ce moment de rassemblement doit être construit et assumé comme tel, il est l'âme d'une chaîne, il lui donne sa couleur et son sens.

Les visages vont changer certains soirs, nos attentes d'incarnation pertinente vont demeurer. Preuve supplémentaire du sentiment de familiarité que peut créer une TV: dans la Suisse romande d'aujourd'hui, il n'y a qu'un seul prénom qui vive sans nom de famille, qui amène à quelqu'un d'identifié, quelles que soient les générations et les provenances. Darius. Mon Darius à moi.

À LIRE EN PAGES 13-14
ariane.dayer@lematin.ch



Assureurs et médecins voient d'un bon œil la valorisation des pharmaciens, appelés à être davantage sollicités.

Gaetan Bally/Keystone, Marcel Bieri/Keystone

Les pharmaciens vont devenir des médecins de premier recours

SANTÉ Assureurs et politiques veulent déléguer davantage de tâches aux pharmacies afin de faire des économies. Les médecins se montrent ouverts à ce nouveau modèle, susceptible de les soulager.

LUCIE MONNAT
lucie.monnat@lematin.ch

Soigner un mal de gorge, une mauvaise toux, une vilaine blessure? Souvent, alors que passer par la case médecin pour soigner ces maux se révèle dispensable, beaucoup de personnes se rendent tout de même dans un cabinet médical. Pour lutter contre la hausse des coûts de la santé, certains assureurs parient désormais sur les pharmacies. Le Groupe Mutuel lance

lundi son nouveau modèle alternatif d'assurance de base «Prima Pharma», qui stipule que le premier point de contact doit être l'une de ses pharmacies partenaires. «Le pharmacien aura la responsabilité d'évaluer l'état de santé afin de déterminer si l'on peut se limiter à un traitement d'automédication ou si une consultation médicale est nécessaire, soit chez un généraliste soit chez un spécialiste», explique Stéphane Andenmatten, directeur adjoint chez Groupe Mutuel.

Des exceptions sont prévues pour les urgences, les consultations gynécologiques, pédiatriques, ainsi que les maladies chroniques. Pour une personne souffrant par exemple d'un cancer, le passage à la pharmacie de référence ne sera obligatoire qu'une fois par an. Son cas sera réévalué chaque année.

Le Groupe Mutuel surfe ainsi sur une tendance qui pourrait bien s'ancre solidement dans les années à venir. L'assureur

est le premier à passer un partenariat avec le plus grand réseau de pharmacies de Suisse, comprenant Amavita, Sun Store et Coop Vitality, soit 350 établissements répartis sur l'ensemble du territoire. Mais les assureurs Swica, ÖKK et Sympany proposent déjà un tel modèle. L'offre de Swica, d'ailleurs, «est une histoire de succès», souligne l'assureur: aujourd'hui, plus de 75 700 personnes ont opté pour ce modèle en 2019, trois ans seulement après son lancement (voir graphique).

La Société suisse des pharmaciens, PharmaSuisse, «se réjouit de constater que les assureurs maladie reconnaissent le rôle des pharmacies dans l'ensemble du système des soins médicaux de base», souligne sa porte-parole, Nicole Demierre. PharmaSuisse a également elle-même lancé le projet netCare, dont la phase pilote, qui s'est déroulée entre 2012 et 2014, a donné lieu à plus de 5000 consultations en pharmacie. Le résultat est plutôt positif,

«Nous sommes contents de déléguer une partie des soins!»



PHILIPPE LUCHSINGER
Président de Médecins de famille et de l'enfance Suisse (MFE)

Les principaux concernés, les médecins, se montrent assez ouverts sur la question. Interview de Philippe Luchsinger, président de Médecins de fa-

mille et de l'enfance Suisse (MFE).

Pensez-vous qu'il soit dangereux de confier la tâche de tri des patients aux pharmacies? Un pharmacien est tout à fait apte à effectuer un premier tri, d'autant que la révision de la loi prévoit des ajouts dans leurs compétences et donc leur formation. Et nous, les médecins, sommes contents de déléguer une partie des premiers soins! Nous avons assez de travail.

N'y a-t-il pas des cas où ce type de modèle n'est pas adapté?

Mon inquiétude réside effectivement plutôt dans le cas des maladies chroniques. Nous avons monté un réseau de soins car un malade souffrant d'un cancer ou de diabète requiert souvent des soins coordonnés prodigués par différents spécialistes. Dans ces cas-là, on touche aux limites du pharmacien. Mais si, comme dans le cas du Groupe Mutuel, le patient n'est pas contraint de se rendre à chaque fois en pharmacie au préalable, alors ce problème s'efface.

N'y a-t-il pas un risque que certaines personnes soient lésées, notamment les moins fortunées? Les personnes qui établissent ce modèle sont issues du marketing et non de la médecine. Elles attirent les gens avec des offres intéressantes du point de vue économique, mais qui ne correspondent pas forcément à leurs besoins. Mais je fais cependant confiance au bon sens des patients. Une personne qui requiert davantage de soins sait que ce type de modèle ne lui convient pas, et ne le choisira pas.

souligne le rapport de bilan: 73% des cas ont pu être résolus dans la pharmacie.

Ces nouveautés s'inscrivent ainsi exactement dans la stratégie Santé2020 du Conseil fédéral, qui voit aussi dans les pharmacies la possibilité de faire baisser la facture et souhaite leur déléguer davantage les soins primaires. Depuis le 1^{er} janvier 2019, en outre, la révision de la loi sur les produits thérapeutiques permet aux pharmaciens de prescrire des médicaments soumis à ordonnance sans passer par le médecin.

Tout à fait compétents

Avant même son lancement, on peut déjà anticiper les questions et les critiques d'un tel modèle, à commencer par la compétence et la capacité d'évaluation du pharmacien, en comparaison avec un médecin. «Il ne s'agit pas de poser un diagnostic, mais d'évaluer et d'orienter la personne vers la démarche thérapeutique adéquate», répond Stéphane Andenmatten. À titre de comparaison, lorsque vous contactez un call center médical, comme c'est déjà le cas pour de nombreux autres modèles alternatifs d'assurance, ce sont des infirmiers qui vous répondent, et non pas des médecins. C'est d'ailleurs généralement aussi le cas à l'accueil des Urgences.»

«Est-il vraiment justifié de faire payer au système de santé, et donc à la société, sa boîte d'aspirine?»

Stéphane Andenmatten, directeur adjoint chez Groupe Mutuel

La profession se défend bien elle-même. «En tant que profession médicale, les pharmaciens sont tenus de suivre – au même titre que les médecins – des formations continues tout au long de leur parcours professionnel», répond Nicole Demierre. Ils suivent également des formations postgrades spécifiques afin de pouvoir proposer de nouvelles prestations, telles que la vaccination ou le dépistage du col, par exemple.»

Désengorger les Urgences

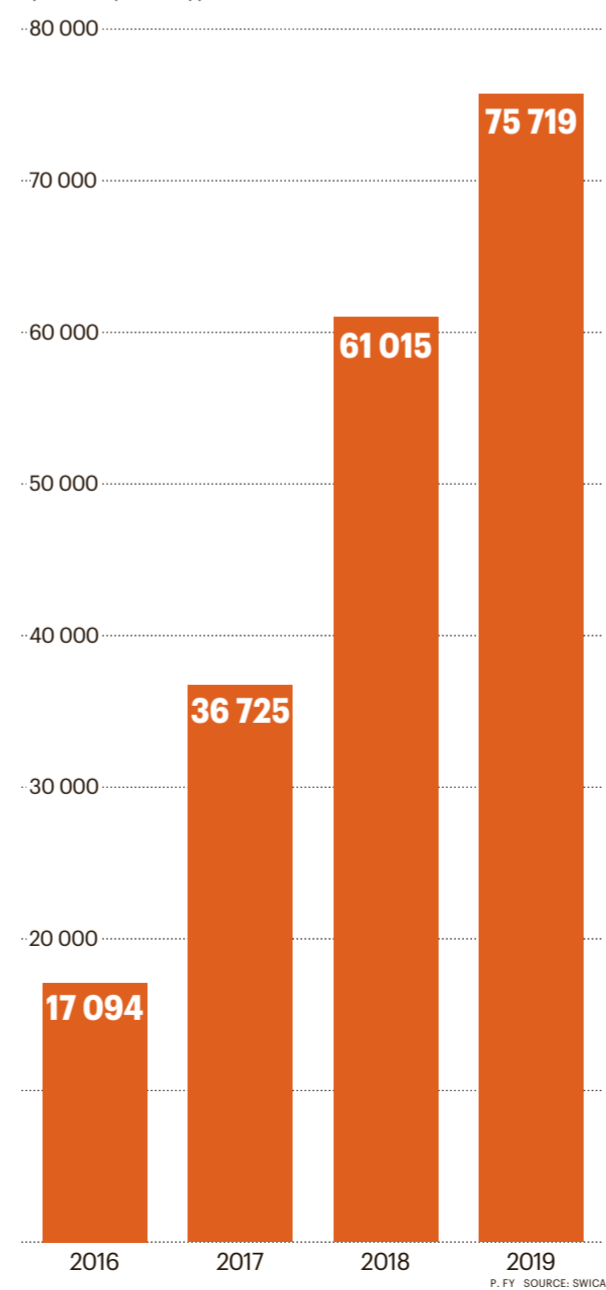
Pour l'assureur, ce système comprend de nombreux avantages, dont un moyen de lutter contre la «bobologie». «Le nombre moyen de factures transmises annuellement par nos assurés a passé de 9,7 en 2012 à 12,6 en 2018. Contenir cette évolution est nécessaire pour limiter la hausse des coûts de la santé», estime Loïc Mühlmann, responsable communication du Groupe Mutuel. Ensuite, parmi le public cible de cette offre, plutôt urbain, nombreux sont ceux qui ne possèdent pas un médecin de famille attiré. «En cas de problème, les personnes sans médecin de famille ont plus facilement tendance à se rendre aux Urgences alors que cela n'est pas forcément nécessaire. Ce qui participe à l'engorgement inutile des Services des Urgences», renchérit Stéphane Andenmatten.

Le nombre de personnes qui se sont présentées au Service des urgences du CHUV a par exemple crû de 3% entre 2017 et 2018 seulement. Si le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) du canton de Vaud rappelle l'aide précieuse que représente le travail quotidien des pharmaciens, il doute toutefois que ces nouveaux modèles représentent une solution miracle. «Les pics d'activités aux Urgences du CHUV, par exemple, se produisent de plus en plus souvent le soir, la nuit et les week-ends, périodes durant lesquelles les pharmacies ne sont pas ouvertes et ne pourraient donc pas les prendre en charge», relève la porte-parole du DSAS, Anouk Farine.

Quoi qu'il en soit, les économies envisagées sont indéniables. Au contraire des médecins, les pharmacies ne sont pas rémunérées pour les consultations, leur avantage dans ce partenariat résidant dans le fait d'attirer de nouveaux clients. «En fait, de nombreuses personnes possèdent déjà le réflexe de se rendre en pharmacie lorsqu'elles ont un problème bénin», rappelle Stéphane Andenmatten. Certes, sans ordonnance, la personne payera elle-même son traitement, mais la LAMal repose sur la solidarité, et aussi la responsabilité de chaque assuré. Est-il vraiment justifié de faire payer au système de santé, et donc à la société, sa boîte d'aspirine?»

Une croissance exponentielle

Modèle Medipharm de Swica: évolution du nombre d'assurés ayant adopté ce type d'assurance



Rats et pluie plongent la plaine de Plainpalais dans l'obscurité

GENÈVE Une panne touche une partie des lampadaires qui entourent l'esplanade. La Ville tente d'identifier les causes exactes. Les habitants craignent pour leur sécurité.

JULIEN CULET
julien.culet@lematin.ch

Lieu symbolique de Genève, la plaine de Plainpalais connaît des problèmes de lumière depuis plusieurs mois. Une partie de l'esplanade genevoise est en effet plongée dans le noir la nuit venue. La ville peine à identifier les raisons exactes de cette panne mais l'intervention de rats est notamment suspectée. «Il peut s'agir d'une défectuosité sur le câble d'alimentation due à des petits rongeurs, un défaut de fabrication dudit câble ou autre», explique ainsi Anaïs Balabazan, porte-parole du Département des constructions et de l'aménagement. Ainsi, une longue rangée de lampadaires, côté Uni Mail, est inactive depuis environ deux mois. Les autorités n'avancent aucun calendrier quant à un retour de la lumière en ces lieux.

Ce ne sont pas les seuls candélabres à dysfonctionner. Depuis le début de l'année, un citoyen a écrit à plusieurs reprises à la Ville pour l'informer de pannes régulières sur d'autres installations lumineuses de la plaine. La pluie serait en cause cette fois-ci. «Le matériel sur lequel nous rencontrons des problèmes d'étanchéité a été installé il y a plusieurs années car il faisait partie de la première étape des travaux de la plaine de Plainpalais», lui répond ainsi un responsable du Département de l'aménagement.

Les lampes installées au début de la rénovation complète de la plaine de Plainpalais sont donc en cause. Ces travaux ont débuté en 2009 et ont duré presque dix ans, s'achevant en décembre dernier. Ces projets ne résistent pas à l'eau. Ils doivent

Pour Daniel Sormanni, il est aussi question du bon usage des deniers publics. «La rénovation a coûté une quarantaine de millions de francs, ce n'est pas rien. Six mois après la fin des travaux, nous sommes en droit d'avoir des équipements qui fonctionnent, de connaître les causes exactes de ces pannes et de savoir quand l'éclairage sera rétabli», conclut le conseiller municipal.

Avec 96 000 paraphes, l'initiative «Pour les glaciers» est sur le point d'aboutir

CLIMAT Le texte, qui vise à se passer de tout carburant d'origine fossile d'ici à 2050, devrait atteindre les 100 000 signatures d'ici peu, trois mois après son lancement.

Alors que l'idée était au stade de l'utopie il y a encore un peu plus d'une année, elle est aujourd'hui sur le point de devenir un peu plus concrète. L'initiative «Pour les glaciers», officiellement lancée à la fin d'avril, a déjà presque récolté la totalité des paraphes nécessaires. Ce devrait être une question de jours.

À l'origine de cette démarche, le journaliste allemand Marcel Hänggi ne cache pas sa satisfaction et reconnaît le coup de pouce d'un «climat» favorable. «Je n'ai jamais douté que la récolte serait assez facile, confie-t-il. Mais en 2018, je n'aurais pas osé rêver d'un soutien aussi large. Avec les grèves et les manifestations pour le climat, le vent a tourné.» Et de citer aussi les soutiens de plusieurs membres de partis bourgeois ainsi que l'abandon d'une «perception médiatique» selon laquelle la politique climatique est «de gauche». Il précise que Stéphane Andenmatten. Certes, sans ordonnance, la personne payera elle-même son traitement, mais la LAMal repose sur la solidarité, et aussi la responsabilité de chaque assuré. Est-il vraiment justifié de faire payer au système de santé, et donc à la société, sa boîte d'aspirine?»

Surtout, ajoute-t-il, le texte dit comment atteindre cet objectif, soit en augmentant les puits de gaz à effet de serre (naturels ou techniques) et en réduisant progressivement puis en interdisant totalement les combustibles d'origine fossile (essence, mazout, kérosène, gaz naturel, charbon), à quelques rares exceptions près. Et si la gauche soutient unanimement l'initiative, ce pas promet de faire grincer des dents à droite. «On va nous dire qu'interdire n'est pas libéral. Je pense que c'est une méprise: si on veut éliminer quelque chose, il faut l'interdire! Il y a beaucoup d'interdictions qui augmentent la liberté: l'interdiction de tuer, de voler, etc. Il faut interdire de détruire les fondements de la vie.»

Mais compte tenu des délais démocratiques, il espère une prise de conscience préalable. «Sans ça, notre initiative arrivera trop tard.» C'est d'ailleurs déjà le cas pour les glaciers qui donnent son titre à l'initiative: deux tiers d'entre eux semblent déjà condamnés. «Ce n'est pas une initiative pour sauver les glaciers, mais leur disparition est un appel d'urgence très visible. Il est très tard déjà, mais il n'est jamais trop tard pour éviter le pire.»

JULIEN WIKY